

Échec de la médiation : l'employeur n'apporte rien de nouveau

Après que l'équipe de négociation de l'AFPC-SEI a déclaré l'[impasse](#) en février, la Commission des relations de travail et de l'emploi dans le secteur public fédéral a fixé les dates de la [médiation](#), qui a eu lieu cette semaine.

À cette occasion, nous avons rappelé nos priorités : télétravail, salaires équitables, de meilleures protections pour nos emplois, notamment face à l'IA. Malgré nos efforts, aucun progrès n'a été réalisé sur ces questions. L'Agence n'a pas changé de position sur ces questions et elle n'a toujours pas répondu à nos revendications salariales. Il n'y a pas eu d'entente et le différend se poursuit.

Par conséquent, l'AFPC informera la Commission que l'impasse n'est pas résolue.

La suite

Une fois la Commission informée de notre position, elle décidera s'il faut passer par une [commission de l'intérêt public](#). Pour en savoir plus sur la *Loi sur les relations de travail dans le secteur public fédéral*, qui régit les négociations pour les membres de l'ARC, [regardez cette vidéo](#).

Si vous n'avez pas pu assister à l'assemblée d'information organisée par l'AFPC-SEI, vous pouvez visionner l'enregistrement. Pour ne rien manquer, visitez les sites Web du **SEI** et de l'**AFPC**, et inscrivez-vous à **notre liste de diffusion**. Si vous avez des questions, n'hésitez pas à communiquer avec votre **section locale**.